

## Bilan de la législature 2015 – 2019 du groupe libéral-radical

Au cours de la législature 2015-2019, qui touche à sa fin, le groupe libéral-radical a constamment aligné ses objectifs politiques sur les valeurs fondamentales libérales-radicales que sont la liberté, la cohésion et l'innovation, et les a atteints dans une large mesure. Au cours de cette législature, le PLR a pu se positionner de plus en plus comme un acteur libéral, qui marque le débat politique. Dans le sens d'une définition globale de la durabilité, le groupe parlementaire PLR s'est engagé, au cours de cette législature, afin que les solutions politiques soient toujours pérennes sur les plans écologique, économique et social. Ce critère a été rempli par de nombreux projets, mais pas par tous. Dans les quatre domaines principaux de cette législature - relations avec l'UE, retraites, politique fiscale ainsi qu'énergie, climat et environnement – la durabilité est devenue une véritable pierre angulaire de la politique suisse.

**Politique européenne** : Le PLR est le seul parti qui a toujours soutenu la voie bilatérale, sans condition ni réserve. Celle-ci assure un accès essentiel au marché intérieur européen, aussi bien pour les entreprises que pour la population. C'est la raison pour laquelle il était fondamental de mettre en œuvre l'initiative sur l'immigration de masse afin qu'elle soit compatible avec les bilatérales. Ce fut chose faite grâce à la priorité accordée aux travailleurs indigènes. Il en va de même pour l'application de la directive européenne sur les armes. Concernant l'accord-cadre avec l'UE, il est d'autant plus important, désormais, de poursuivre le développement des bilatérales, de lever les blocages existants et d'assurer l'accès au marché intérieur européen à long terme.

**Prévoyance vieillesse** : Le PLR veut une prévoyance vieillesse sûre et durablement financée. Toutefois, la baisse du taux de natalité, la faiblesse des taux d'intérêt et l'espérance de vie croissante posent des défis majeurs au financement des deux premiers piliers. Une extension des prestations telle que proposée dans le cadre de la PV2020 ne pouvait, dans ce contexte, pas être acceptée. La population a partagé cet avis. Il s'agit à présent, grâce à AVS21, de faire un pas vers une stabilisation de l'AVS, avant de lancer une réforme structurelle à long terme au cours de la prochaine législature. La réforme du second pilier reste tout aussi urgente, raison pour laquelle le PLR maintiendra la pression sur le Conseil fédéral afin qu'une réforme acceptable de la LPP soit présentée.

**Politique fiscale** : Concernant l'imposition des entreprises, une seconde tentative aura été nécessaire à l'adoption d'une réforme. Suite à l'échec auquel s'est heurtée la RIE III – et contrairement aux socialistes dans le dossier de la prévoyance vieillesse – le PLR a directement proposé son aide pour qu'un compromis interpartis soit trouvé. Nous avons accepté une compensation sociale au travers de l'AVS dans le cadre de la RFFA. Afin de se préparer au prochain régime fiscal international déjà annoncé, la Suisse doit éliminer les désavantages fiscaux qui portent préjudice à la compétitivité de son économie, tels que le droit de timbre.

**Énergie, environnement et climat** : Le changement climatique, la diminution de la biodiversité et la sécurité de notre approvisionnement en électricité constituent des défis majeurs, que le PLR prend au sérieux. C'est pourquoi nous avons soutenu, dès le début de cette législature, le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050, suivi par la ratification de l'Accord de Paris sur le climat. Le peu d'importance accordée à la durabilité au Parlement s'est notamment traduit par le rejet de la révision totale de la loi sur le CO<sub>2</sub> au Conseil national. Corriger ce manquement constituera par conséquent le grand défi de la prochaine législature. Sans une loi sur le CO<sub>2</sub> capable de rassembler une majorité, la Suisse ne sera pas en mesure de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le PLR a bien évidemment remporté d'autres **succès** au-delà de ces quatre thématiques clés. Nous avons ainsi pu mettre en place une politique migratoire ferme mais juste, grâce à la révision de la loi sur les étrangers et sur l'intégration. D'autres succès isolés en faveur d'une maîtrise des coûts dans le système de santé doivent également être ajoutés à la liste, bien que le conseiller fédéral en charge du dossier aurait souhaité prendre une autre direction. La réforme des prestations complémentaires (PC), dans laquelle le PLR a pu intégrer d'importantes revendications, doit également être signalée. Un soutien ciblé de ceux qui en ont véritablement besoin peut ainsi être garanti. L'adoption du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) a par ailleurs marqué un pas important vers un financement durable de l'infrastructure de transport.

Le groupe libéral-radical a connu un succès supérieur à la moyenne avec ses **propositions de groupe**, à l'instar de l'introduction d'un frein à la réglementation ou encore de la création d'une base légale pour les véhicules automatisés et autonomes. Des 20 motions, postulats ou initiatives parlementaires déposés par le groupe, 8 ont déjà trouvé un écho positif au sein des deux chambres, ce qui correspond à un taux de réussite de 40%.

Dans la **perspective** de la prochaine législature, d'importants chantiers concernant le financement du système de santé, tels que le financement uniforme ambulatoire/stationnaire, devront être rapidement empoignés, au profit d'une diminution des coûts. Le Parlement devra également prendre d'importantes décisions pour la sécurité de la Suisse, avec entre autres l'achat de nouveaux avions de combat. La politique agricole 22+ est par ailleurs un projet controversé, visant à davantage aligner le secteur agricole sur les principes de l'économie de marché et à le rendre plus écologique, sans pour autant réduire le taux d'autosuffisance de la Suisse. La place économique suisse devra également faire face à la pression qu'exerceront deux initiatives populaires, l'initiative multinationales responsables et l'initiative 99%, qui devront toutes deux fermement être combattues. Enfin, le PLR continuera de s'engager pour que les opportunités de la numérisation puissent être saisies, grâce à de meilleures conditions-cadres.